

PERSPECTIVES

OBSERVATOIRE PARTENARIAL ÉCONOMIE / JUILLET 2017

VILLES

Toulouse dynamise l'emploi dans son réseau de villes moyennes

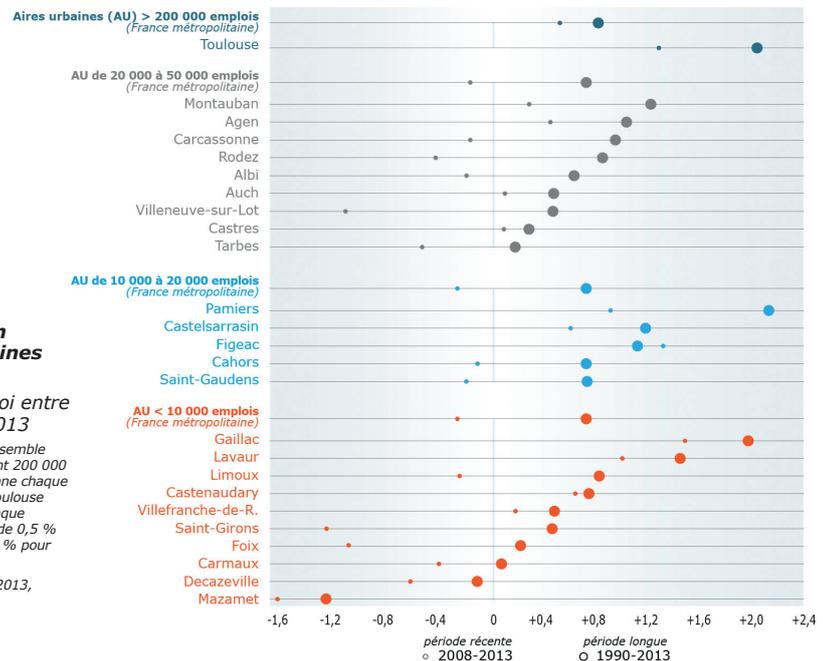
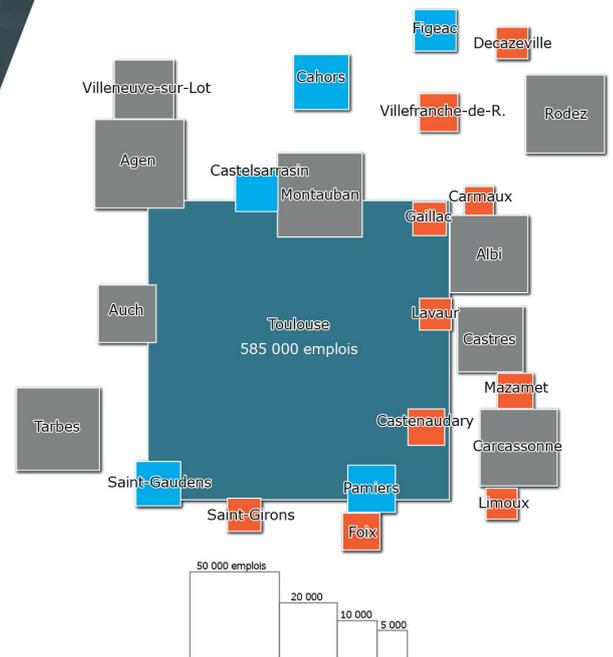
La grande aire urbaine de Toulouse et les villes moyennes qui gravitent autour d'elle dégagent ensemble des gains d'emplois bien supérieurs à la tendance nationale, tant sur la période longue que la plus récente. Le dynamisme est très largement impulsé par l'aire de Toulouse. Dans le sillage de ses fonctions métropolitaines, trois quarts des nouveaux emplois du réseau s'y sont concentrés depuis 1990, contribuant ainsi à renforcer le poids de Toulouse au sein du réseau. Les autres villes ne sont pas en reste pour autant, même si les évolutions sont très contrastées d'une aire à l'autre. La plupart ont dégagé d'importants gains d'emplois dans les activités présentielle, mais celles qui s'en tirent le mieux combinent aussi des ressorts de développement dans les activités productives. Cette progression de l'économie présentielle s'accompagne d'un desserrement de l'emploi dans les couronnes périurbaines qui s'accélère sur la période récente.

De forts contrastes d'évolution au sein du réseau d'aires urbaines de Toulouse

Taux d'évolution annuel de l'emploi entre 1990 et 2013, et entre 2008 et 2013

Lecture : Entre 1990 et 2013, l'emploi dans l'ensemble des aires urbaines de France métropolitaine ayant 200 000 emplois ou plus a augmenté de 0,8 % en moyenne chaque année. Au sein de ce groupe, l'aire urbaine de Toulouse a davantage augmenté : 2,1 % en moyenne chaque année. Entre 2008 et 2013, ces évolutions sont de 0,5 % pour l'ensemble des très grandes aires et de 1,3 % pour Toulouse.

Source : Insee, Recensements de la population 2013, 2008, 1990, exploitations complémentaires.



En 2013, l'aire urbaine de Toulouse concentre 56 % de l'emploi du « réseau toulousain », ensemble qu'elle constitue avec des villes moyennes qui l'entourent (périmètre de l'étude et définitions). Agen, deuxième aire urbaine du réseau en nombre d'emplois, n'en regroupe que 5 %.

L'aire de Toulouse concentre davantage les emplois que la population (53 %). Néanmoins, hors emplois des fonctions métropolitaines (définitions), le poids de Toulouse n'est plus que de 51 %. C'est en effet, et logiquement, dans les fonctions métropolitaines que Toulouse pèse le plus. Par exemple, 89 % des emplois relevant des fonctions de conception-recherche sont localisés dans l'aire urbaine de Toulouse, ainsi que 72 % des emplois liés aux prestations intellectuelles.

Depuis une vingtaine d'années, la concentration des emplois au sein de l'aire de Toulouse s'est continûment renforcée : cette aire regroupait 48 % des emplois du réseau en 1990 et 54 % en 2008, soit un rythme annuel de + 0,3 point par an sur la période 1990-2013. La hausse s'observe dans toutes les fonctions, excepté l'agriculture. Les emplois des fonctions métropolitaines tirent cette croissance : entre 1990 et 2013, ils gagnent 12 points pour les presta-

tions intellectuelles. Les emplois de la fabrication ou l'éducation-formation progressent aussi : + 9 points pour chaque fonction.

Parmi les autres aires, Pamiers est la seule à voir sa part dans l'emploi du réseau augmenter entre 1990 et 2013.

L'emploi en hausse dans la plupart des villes moyennes proches

Entre 1990 et 2013, l'emploi se développe de façon soutenue dans le réseau toulousain : il augmente de 1,4 % en moyenne chaque année. Cette hausse, légèrement supérieure à celle de l'Occitanie (+ 1,3 %) est nettement plus soutenue que celle observée au niveau de la France métropolitaine (+ 0,7 %). La croissance est tirée par l'aire urbaine de Toulouse qui bénéficie d'un dynamisme économique particulièrement fort, l'un des plus élevés du pays : en un peu plus de vingt ans, l'aire urbaine de Toulouse gagne 9 500 emplois supplémentaires chaque année (+ 2,1 % par an).

Les autres aires du réseau s'inscrivent elles aussi dans une trajectoire de croissance, malgré de forts contrastes de l'une à l'autre parfois. Leur progression est néanmoins plus mesurée avec, globalement, 3 200 emplois de

plus tous les ans (+ 0,7 % par an). Les aires du réseau toulousain sont ainsi dans une situation aussi favorable, voire plus, que celles de taille similaire au niveau national. Ceci est particulièrement vrai pour les aires de taille intermédiaire, entre 10 000 et 20 000 emplois, qui sont toutes plus dynamiques que leurs homologues. C'est notamment le cas de Pamiers, Figeac ou Castelsarrasin.

Cette dynamique marque le pas sur la période récente, mais un peu moins qu'au niveau national. Entre 2008 et 2013, si l'aire urbaine de Toulouse bénéficie encore d'une progression annuelle de l'emploi de 1,3 %, en retrait cependant par rapport au long terme, les autres aires du réseau marquent collectivement le pas. Les ralentissements de la croissance de l'emploi, voire les reculs, les plus importants concernent les aires de Saint-Girons (- 1,7 point), de Villeneuve-sur-Lot (- 1,6 point), de Foix et de Rodez (- 1,5 point chacune). À l'inverse, celles de Castelnaudary, Castres, Villefranche-de-Rouergue, Auch et Lavaur conservent un taux de croissance similaire entre les deux périodes. L'aire de Figeac est la seule à connaître une accélération de croissance sur la période récente.

Positionnement des très grandes aires urbaines métropolitaines* au regard de l'emploi

* Aires Urbaines de plus de 200 000 emplois

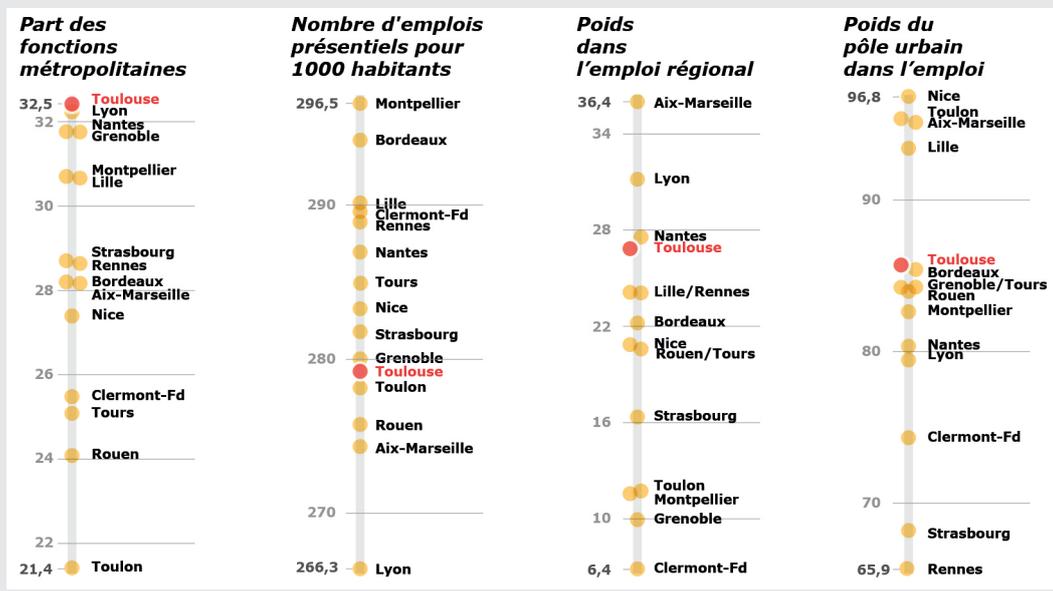
Source : Insee, Recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

Troisième aire urbaine de province en nombre d'emplois (584 000 au total), Toulouse se distingue, avec Lyon, par la part des emplois dans les fonctions métropolitaines (33 %) et dans les fonctions productives (38 %). Elle est également la deuxième aire la plus créatrice d'emplois, derrière Montpellier, tant sur la

période récente (2008-2013) que sur le long terme (1990-2013).

L'aire urbaine de Toulouse concentre 27 % des emplois de l'Occitanie, soit une part similaire à Nantes mais inférieure à Marseille-Aix (36 %) et Lyon (31 %), chacune dans leur région.

Au sein même de son aire urbaine, Toulouse concentre moins l'emploi dans son pôle que Nice, Marseille, Toulon et Lille, mais bien plus que Strasbourg et Rennes. Ce résultat s'explique en partie par une couronne très peu peuplée (Nice) ou contrainte géographiquement (Lille), alors qu'au contraire les couronnes périurbaines de Rennes et surtout de Strasbourg sont densément peuplées, l'emploi se développant davantage dans des petites villes de ces couronnes. À Toulouse, la concentration des emplois dans le pôle est plus forte que celle de la population. Ce constat est le même pour toutes les aires, mais il est particulièrement marqué à Toulouse.



La structure de l'emploi, déterminant de son évolution

Au sein du réseau toulousain, les évolutions de l'emploi recouvrent des réalités très différentes. Les conditions d'accessibilité à Toulouse et le positionnement sur les grands axes de transports, la vitalité de l'attractivité résidentielle, l'armature urbaine et les effets de concentration locaux... sont autant de facteurs qui influent localement sur l'évolution de l'emploi. La diversité et la densité des activités présentes constituent de toute évidence un autre levier de développement dans l'évolution de l'emploi des aires urbaines. Les plus dynamiques sont ainsi très souvent celles qui disposent d'un portefeuille d'activités élargies et d'un socle important d'activités productives. Toulouse, Pamiers et Figeac sont dans ce cas. Leur dynamisme se mesure à l'aune de la progression de l'emploi dans les activités productives mais aussi présentes. À un niveau moindre, d'autres aires s'inscrivent dans cette tendance : Gaillac, Lavaur, Agen, Rodez et Auch.

Pour Pamiers et Figeac, la dynamique d'emploi s'enracine dans une histoire industrielle de plus de 40 ans qui s'est consolidée dans le temps et combinée

avec l'accueil d'activités présentes. À Pamiers, la fabrication de peintures et de vernis s'est renforcée au début des années 90 par l'accueil d'entreprises liées à l'industrie aéronautique. Des activités de production complémentaires se sont développées, notamment dans la mécanique industrielle et la métallurgie de précision. Plus récemment, le développement appaméen s'appuie également sur des entreprises à forte valeur ajoutée, comme en témoigne l'installation de bioMérieux à Verniolle. À Figeac, l'héritage industriel, tout aussi tourné vers la construction aéronautique, est encore plus ancien. L'économie figeacoise est aujourd'hui liée aux entreprises Ratier Figeac et Figeac Aero, mais aussi à d'autres PME y compris dans d'autres secteurs : + 2,3 % en moyenne annuelle depuis 1990 pour Pamiers et + 1,2 % pour Figeac. Gaillac se singularise, quant à elle, par une dynamique de l'emploi très largement tirée par les activités présentes (commerce, artisanat, action sociale...), même si le socle productif y contribue aussi, avec la production viticole, l'industrie pharmaceutique ou encore les activités de transport. Les écarts de croissance entre les aires urbaines sont la marque de ces héritages et de leur évolution.

Dans d'autres aires, le développement de l'emploi se concentre davantage dans le champ de l'économie présente. C'est le cas, entre autres, de Montauban, Castelsarrasin, Castelnaudary, Carcassonne, Cahors et Albi. Pour ces trois dernières, mais aussi pour d'autres, la baisse de l'emploi productif n'est pas compensée par la hausse de l'emploi présentiel sur la période récente, entre 2008 et 2013. Dans cette période, le recul de l'emploi présentiel accompagne même parfois celui de l'emploi productif. C'est le cas à Tarbes, Saint-Girons, Villeneuve-sur-Lot, Foix et Mazamet.

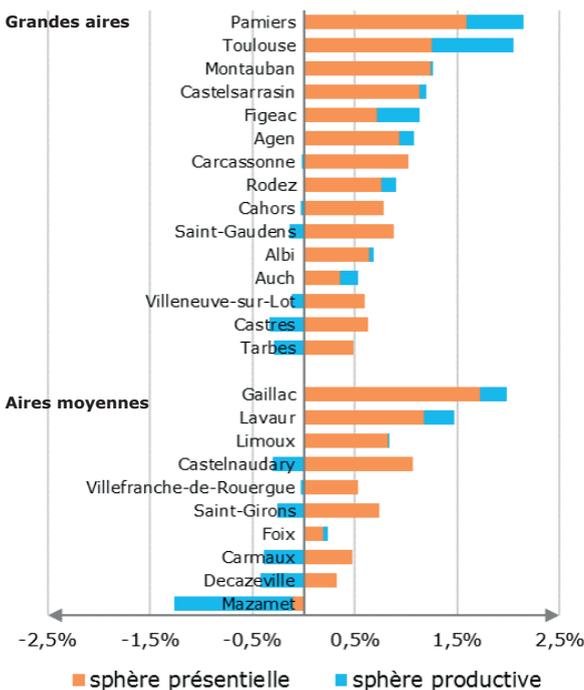
L'évolution de l'emploi présentiel n'est pas forcément liée à l'accroissement de population

Entre 1990 et 2013, la population de l'ensemble des aires du réseau toulousain augmente de 520 700 habitants, dont les trois quarts dans la seule aire urbaine de Toulouse.

Cette hausse très forte de la population s'accompagne d'une croissance de l'emploi relativement plus forte encore : alors qu'on dénombrait

Le présentiel, moteur de la dynamique de l'emploi dans la majorité des aires

Décomposition de l'évolution annuelle de l'emploi entre 1990 et 2013 selon les deux sphères (présentielle et productive)

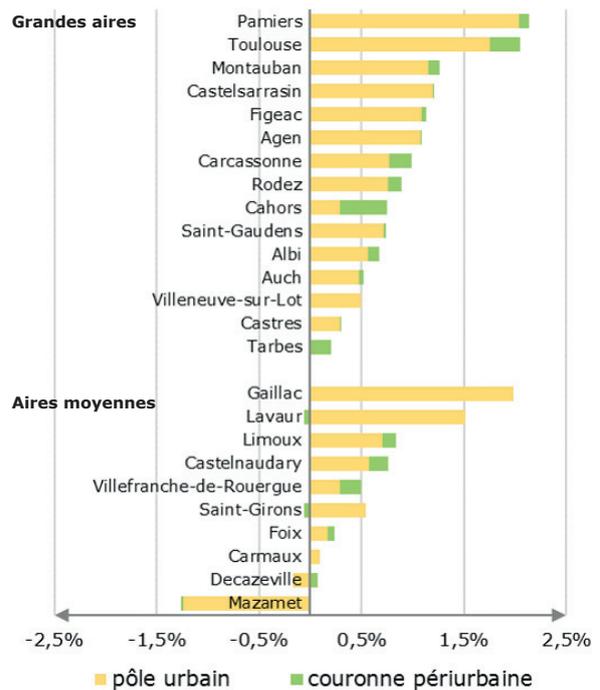


Lecture : entre 1990 et 2013, l'emploi augmente de 2,1 % par an à Pamiers dont 1,6 % dû à la variation de l'emploi présentiel et 0,5 % dû à la variation de l'emploi productif.

Source : Insee, recensements de la population 1990 et 2013, exploitations complémentaires.

L'évolution de l'emploi principalement due à la dynamique dans les pôles

Décomposition de l'évolution annuelle de l'emploi entre 1990 et 2013 dans les pôles et les couronnes



Lecture : entre 1990 et 2013, l'emploi augmente de 2,1 % par an à Pamiers dont 2,0 % dû à la variation de l'emploi dans les pôles et 0,1 % dû à la variation de l'emploi dans les couronnes.

Source : Insee, recensements de la population 1990 et 2013, exploitations complémentaires.

400 emplois pour 1 000 habitants en 1990 sur l'ensemble des aires, on en compte 435 en 2013. Les aires moyennes de Foix et Mazamet sont les seules à voir ce ratio baisser : à Foix, la hausse relative de la population est supérieure à celle de l'emploi et à Mazamet, la population diminue mais l'emploi davantage encore.

L'évolution de l'emploi présentiel est en grande partie liée à la dynamique démographique, et en particulier à l'apport migratoire dans la région. Cependant, dans certaines aires, la création d'emplois présents ne suit pas l'accroissement démographique, du moins autant que ce que l'on pourrait attendre. C'est le cas de Foix, Lavaur, Auch, Albi, Cahors et même Toulouse, où la hausse de l'emploi, y compris présentiel, est pourtant relativement forte. À l'inverse, dans des aires comme Gaillac, Pamiers, Castres ou Montauban, la hausse de l'emploi présentiel rapportée à l'afflux résidentiel est relativement plus forte que dans d'autres aires. Dans les aires de Decazeville et de Carmaux, pourtant en repli démographique entre 1990 et 2013, l'emploi présentiel augmente sur cette période. Il est vrai que l'économie présentielle est aussi stimulée par le vieillissement de la population.

L'emploi dynamique dans le périurbain, mais toujours concentré dans les pôles

Au cours des vingt dernières années, les couronnes périurbaines se sont élargies et densifiées à mesure que l'emploi s'est développé, même s'il continue à se concentrer dans les pôles urbains, ceux-ci attirant préférentiellement les entreprises. Ainsi, en 2013, l'unité urbaine de Cahors concentre 77 % de l'emploi total de son aire urbaine, celle de Toulouse 86 % et celle de Castres 93 %.

Depuis 1990, la majorité des gains d'emploi se réalise dans les pôles, à l'exception notable de Tarbes et de Cahors, où la croissance de l'emploi est portée par leurs couronnes périurbaines.

Dans l'ensemble du réseau toulousain cependant, les couronnes ne sont pas à la traîne et bénéficient d'un certain desserrement de l'emploi : la hausse y est légèrement supérieure à celle observée dans les pôles (+ 1,5 % contre + 1,4 %). Sur la période récente, entre 2008 et 2013, l'écart est même plus grand : l'emploi augmente de 1,3 % par an dans les couronnes, contre seulement 0,6 % dans les pôles urbains.

Dans les couronnes périurbaines, l'emploi présentiel a fortement progressé depuis 1990, et a même plus que doublé dans les couronnes de Toulouse, Cahors ou Pamiers. Cette hausse de l'emploi est plus forte que la dynamique démographique dans toutes les couronnes, si bien que le ratio du nombre d'emplois présents pour 1 000 habitants a augmenté au cours des deux dernières décennies.

Ces évolutions ont transformé en profondeur la structure de l'emploi dans la majorité des couronnes périurbaines. Alors qu'un emploi sur deux était productif en 1990, l'emploi dans les couronnes périurbaines est devenu largement présentiel depuis, à hauteur de 61 % en 2013. Toulouse, Carcassonne et Saint-Gaudens constituent cependant des exceptions, dans la mesure où le présentiel dominait déjà dans les couronnes périurbaines.

Quant aux pôles, ils demeurent à dominante présente : 66 % des emplois en 2013 comme en 1990. Ceux de Toulouse et de Figeac sont cependant les seuls où le poids de la sphère productive se renforce, passant de 36 % à 39 % entre 1990 et 2013.

Sources :

Les données utilisées sont celles des exploitations complémentaires des recensements de la population 1990, 1999, 2008 et 2013. L'emploi est comptabilisé au lieu de travail.

Périmètre d'étude :

L'ouest de l'Occitanie s'organise autour d'un réseau d'aires urbaines au centre duquel rayonne celle de Toulouse, l'une des plus grandes du pays. Ce réseau est constitué des aires d'influence des villes moyennes (Montauban, Albi, Carcassonne, Pamiers...), ou de petites villes (Castelnaudary, Mazamet, Foix...), qui gravitent plus ou moins dans l'orbite de la métropole régionale. Au final, ce qu'on appelle ici le « réseau toulousain », comprend, avec Toulouse, 15 grandes aires urbaines et 10 aires moyennes, à l'influence plus locale. Il déborde en Nouvelle-Aquitaine, avec Agen et Villeneuve-sur-Lot.

Définition :

La notion d'**unité urbaine** correspond à celle plus communément admise d'agglomération. Elle repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants.

La notion d'**aire urbaine** correspond à celle de la ville et de son aire d'influence, en termes d'emplois. Une **grande aire urbaine** est un ensemble de communes constitué par un **pôle urbain** (unité urbaine de plus de 10 000 emplois), et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Cet ensemble de communes attiré par le pôle de l'emploi est appelé **couronne périurbaine**.

On distingue également les **aires moyennes** dès lors qu'un pôle urbain offre entre 5 000 et 10 000 emplois.

Le périmètre de ces différents territoires a évolué depuis 1990, mais dans cette étude, les aires sont considérées dans leur périmètre du zonage en aire urbaine 2010.

Les **activités présentes** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les **activités productives** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. La partition de l'économie en deux sphères permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.

Une autre approche de l'emploi repose sur les professions détaillées (PCS) et les regroupe en quinze **fonctions** : administration publique, agriculture et pêche, bâtiment et travaux publics, commerce inter-entreprises*, conception-recherche*, culture-loisirs*, distribution, éducation-formation, entretien-réparation, fabrication, gestion*, transport-logistique, prestations intellectuelles*, santé-action sociale, services de proximité. Ces fonctions sont transversales par rapport aux secteurs d'activité, par rapport au statut (indépendant ou salarié, public ou privé) et peuvent associer plusieurs niveaux de qualification (un ingénieur de fabrication et un ouvrier, par exemple). Les cinq fonctions repérées par un astérisque sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines, ce sont les **fonctions métropolitaines**.

Pour en savoir plus :

- « Aires urbaines en Occitanie : deux grands réseaux adossés », Insee Dossier Occitanie n°3 et aua/T-Perspectives Villes, février 2017.
- « Emploi et territoires - synthèse du rapport 2016 de l'observatoire des territoires », Commissariat général à l'égalité des territoires n°30, décembre 2016.
- « Dans le sillage de Toulouse, les villes moyennes proches renforcent leur attractivité », Insee Midi-Pyrénées - aua/T, 6 pages n°154 - Perspectives Villes, décembre 2013.